

GAL AR SODERIED

AUPRÈS DES SONNEURS

PLOZÉVET

N° 35

JUILLET 2014

Jean Zay

le dimanche 22 août 1937 à Plozévet



**Les Elus
de Plozévet**
page n°4



**Budget
Communal**
page n°10

■ JUILLET/AOÛT 2014

Retrouvez le programme de toutes les animations estivales à Plozévet dans le supplément "vos rendez-vous de l'été"



■ SEPTEMBRE 2014

samedi 6 septembre : forum des associations - Centre Culturel Avel-Dro - Organisation : Mairie

lundi 8 septembre : repas des Anciens Manjer ar re Goz - Centre Culturel Avel-Dro - Organisation : Mairie

samedi 13 septembre : Loto - Centre Culturel Avel-Dro - Organisation : Sapeurs-pompiers de Plozévet

■ OCTOBRE 2014

samedi 4 octobre : Loto - Centre Culturel Avel-Dro - Organisation La Plozévetienne

vendredi 10 octobre : concert "Evelyne Gallet" - Centre Culturel Avel-Dro - Organisation : Dihun



dimanche 19 octobre : spectacle "6 Pieds sur Terre" - Centre Culturel Avel-Dro - Organisation : Dihun

samedi 25 octobre : fest-noz Groupe des Bruyères - Centre Culturel Avel-Dro

■ NOVEMBRE 2014

samedi 1^{er} novembre : Concert musiques actuelles - Centre Culturel Avel-Dro - Organisation : On Air Alternative

vendredi 7 novembre : Concert "Christine Merienne" - Centre Culturel Avel-Dro - Organisation : Dihun

dimanche 23 novembre : Concert "Didier Squiban et Alain Trevarin" - Centre Culturel Avel-Dro - Organisation Dihun

■ DÉCEMBRE 2014



samedi 6 décembre : Téléthon Centre Culturel Avel-Dro - Organisation : Inter-Associations

dimanche 7 décembre : spectacle "La Vie de Smisse" - Centre Culturel Avel-Dro - Organisation : Dihun



vendredi 19 décembre : spectacle "Les Fleurs de Bach" - Centre Culturel Avel-Dro - Organisation : Dihun



Le forum des associations

Le samedi 6 septembre se tiendra la 9^{ème} édition du forum des associations de Plozévet au Centre Culturel Avel-Dro.

Les associations de la commune vous présenteront leurs activités à l'aide de supports vidéos, d'expositions et démonstrations.

Ce forum vous permettra de vous renseigner, de vous inscrire aux multiples activités sportives, artistiques, ludiques, culturelles, de loisirs, sociales, du patrimoine et de mémoire, présentées sur un même plateau.

Le public pourra également découvrir les nouveautés proposées dès le mois de septembre 2014 et se renseigner auprès des animateurs, et responsables associatifs.

Le forum des associations 2014 sera accessible au public de 9h à 13h.



Tous droits réservés

- 4 MUNICIPALITÉ
- 10 FINANCES
- 13 LIBRE EXPRESSION
- 14 ACTUALITÉS
- 19 PATRIMOINE
- 24 CULTURE
- 28 ETAT CIVIL

Edito

PERSPECTIVE(S) !

En mars dernier, avec une participation supérieure à 70 %, les plozévétiens ont choisi leurs conseillers municipaux pour les six prochaines années. Ils ont également, pour la première fois, directement élu leurs représentants au conseil communautaire.



Photo : Raymond CHIMIER

Ce nouveau mandat sera peut-être un tournant dans la vie et l'organisation des communes. Les réformes territoriales en cours, les incitations au regroupement, à la mutualisation des moyens, sont déjà réalités. Pour faire face à la baisse programmée des aides de l'État aux collectivités (moyens humains, aide financière, etc.), pour assurer une solidarité au sein des territoires, pour maintenir un bon niveau de service à la population, les collectivités locales devront faire preuve d'inventivité et d'audace.

La commune a-t-elle toujours sa place ? Certainement oui, si elle est un maillon essentiel de l'organisation et de la représentation démocratique de la population. Si elle est, par excellence, le niveau où s'opèrent l'association et la participation des citoyens.

La commune va-t-elle perdre son pouvoir ? (En a-t-elle jamais eu, et pour faire quoi ?) Le pouvoir dépend notamment des moyens dont on dispose. Par pouvoir, il faut entendre « capacité à agir ». L'alternative sera quelque part entre la capacité à agir collectivement et l'indépendance forcenée mais stérile. Il reviendra aux élus d'inscrire leur commune dans le projet de territoire et d'y participer. Les citoyens y sont également conviés. Trop peu y participe. Séminaires, enquête publique, étapes de concertation sont régulièrement organisés sans que cela déplace des foules. Chaque démarche élabore ses propres outils d'information et d'échange accessibles à tous (SCoT Schéma de Cohérence Territoriale, SAGE Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux, etc.).

La commune de Plouzévet vient d'achever l'élaboration du PLU (Plan Local d'Urbanisme). Après avoir activement suivi et participé à l'élaboration des schémas évoqués plus haut, elle en a déjà intégré les grands principes et orientations.

L'ensemble des projets : création de la résidence de tourisme Arts et Vie, organisation du bourg, nouvel office de tourisme intercommunal, nouveau gymnase, Avel-Dro, etc., traduit localement les orientations du projet de territoire de la communauté de communes du haut pays bigouden et de l'Ouest Cornouaille. Nous y adhérons parce que nous y participons, même s'il n'est pas en tout point ce que nous souhaitons. Il devient à la fois le cadre et aussi le levier de notre action.

Pierre PLOUZENNEC
Maire de Plouzévet



Le Conseil municipal



Photo : Laurence BRIME

Le 23 mars dernier, les nouveaux conseillers municipaux ont été élus. Il s'agit de :

Pierre Plouzenec, Jean-Bernard Yannic, Gaby Péton, Rémy Strullu, Annie Marzin, Philippe Sandrin, Yves Gouesse, Elyane Le Bleis, Jean-Paul Kerveillant, Alain Olivier, Jean-François Jaffry, Françoise Bocquet, Bénédicte Darras Ripia, Michèle Rousseau, Véronique Le Scaon, Marie-Christine Camenen, Brigitte Brémaud, Thierry Sclaminec, Claudie Guénoilé, Thomas Le Reun, Claude Conrod, Jocelyne Kervella-Lainé, Jean-Marc Jaouen.

Le 30 mars 2014, ils ont été installés dans leurs fonctions et ont élu leur maire, Pierre Plouzenec.

Le Bureau municipal

Ont aussi été élus, au cours du premier conseil municipal du 30 mars 2014, 5 adjoints au maire, qui, avec celui-ci, forment, comme dans toutes les communes, le Bureau municipal :

- Jean-Bernard Yannic, 1^{er} adjoint, en charge des Travaux.
- Gaby Péton, 2^{ème} adjoint, en charge de l'action sociale et des affaires scolaires.
- Rémy Strullu, 3^{ème} adjoint, en charge de la vie associative et sportive.
- Annie Marzin, 4^{ème} adjoint, en charge de l'urbanisme et de l'environnement.
- Philippe Sandrin, 5^{ème} adjoint, en charge de la communication et de la culture.



Photo : Annie LE CORRE

Les conseillers communautaires

Pour la première fois, lors de ce scrutin, les conseillers communautaires ont été élus au suffrage direct.

Ont donc été élus, pour représenter les Plouzévétiens au Conseil communautaire de la CCHPB :

- Pierre Plouzenec
- Gaby Péton
- Jean-Bernard Yannic
- Véronique Le Scaon
- Philippe Sandrin



Photo : Alain GALES

Le Bureau de la Communauté de Communes du Haut Pays Bigouden



Photo : Philippe SANDRIN

Ces élus Plouzévétiens siégeront au Conseil communautaire de la CCHPB. Le Bureau de la communauté de communes est composé de :

- Michel Canévet (Plonéour-Lanvern), président
- Christian Jolivet (Guiler sur Goyen), chargé du développement économique et du tourisme
- Philippe Ronac'h (Pouldreuzic), chargé de la voirie et des réseaux numériques
- Jean-Louis Caradec (Peumerit), chargé de la jeunesse et de la culture
- Emmanuelle Rasseneur (Gourlizon), chargée de la prospective et de la communication

- Pierre Plouzenec (Plouzévet), chargé de la gestion des déchets et du cadre de vie
- Albert Le Berre (Plogastel St Germain), chargé des affaires sociales
- Pierre Le Berre (Tréogat), chargé de l'habitat, du littoral, et des services à la population
- Noël Cozic (Landudec), chargé des finances, de la mutualisation et des équipements
- Michel Burel (Plovan), chargé de la gestion de l'eau
- Thierry Le Gall (Plonéour-Lanvern), chargé de l'assainissement collectif et non collectif
- Jocelyne Plouhinec (Plogastel St Germain), membre du Bureau

Les commissions municipales : elles étudient les dossiers de leur domaine de compétence, font des propositions au bureau municipal qui les soumet ensuite au Conseil municipal. Le maire est président de droit de chaque commission.

La commission Travaux

Elle travaille sur le volet voirie, elle intervient en amont des décisions du Conseil Municipal pour apprécier la faisabilité des projets et contribuer à les définir. Des choix ou options en matière d'architecture, aménagement, énergies etc. sont proposés. Après décision du Conseil Municipal, elle conduit à terme les projets décidés.

La commission travaux est présidée par le Maire, Pierre Plouzenec. Elle est animée par Jean-Bernard Yannic, vice-président.

Les élus qui y participent sont : Rémy Strullu, Jean-Paul Kerveillant, Alain Olivier, Véronique Le Scaon, Marie-Christine Camenen, Thierry Sclaminet et Claude Conrod.



Photo : Philippe SANDRIN

La commission Action sociale et affaires scolaires

Elle agit auprès des personnes en difficulté (banque alimentaire, emploi, aide sociale), à l'école (réforme des rythmes scolaires, aide aux devoirs).

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) intervient auprès des personnes âgées (aide à domicile, portage des repas à domicile, taxi collectif, repas des Anciens, colis de Noël, Foyer Logement) et auprès des familles (petite enfance, enfance et jeunes, parentalité).

Le CCAS travaille en lien avec le CIAS de la CCHPB, l'Etat, le Conseil Général, la CAF et les associations présentes sur le territoire de la commune.

Pour mener à bien ces actions, les services administratifs et sociaux de la mairie sont mobilisés en permanence.



Photo : Philippe SANDRIN

Membres : Gaby Péton, Yves Gouesse, Elyane Le Bleis, Jean-François Jaffry, Françoise Bocquet, Michèle Rousseau, Véronique Le Scaon et Jean-Marc Jaouen.

La commission Vie associative et sportive

Elle intervient auprès des associations pour la mise à disposition du matériel communal, des équipements sportifs et des salles associatives. Elle planifie la mise à disposition du gymnase et élabore le calendrier des manifestations nombreuses et variées.

Elle organise le forum des associations, lieu d'échanges entre les associations et le public. Le supplément vacances fait partie de ses attributions en collaboration avec la commission communication Elle organise également les "mardis de Plouz" avec le concours des associations. La mise en place d'un chèque sport communal pour inciter les adolescents à la pratique d'un sport.

Membres : Rémy Strullu, Annie Marzin, Philippe Sandrin, Jean-François Jaffry, Françoise Bocquet, Thomas Le Reun et Claude Conrod



Photo : Pierre PLOUZENNEC

La commission Urbanisme et environnement

Elle étudie les dossiers d'urbanisme (certificat d'urbanisme, déclaration préalable, permis de construire...) et suit le développement du Plan local d'urbanisme (PLU).

Elle est aussi concernée par les questions de mise en valeur du cadre de vie, du fleurissement, des sentiers de randonnée ainsi que des déchets et caches-containers.

Elle travaille en lien avec la Commission Travaux, la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) ainsi que la Communauté de communes du Haut Pays bigouden et celles du Cap Sizun et du pays de Douarnenez.

Membres : Annie Marzin, Yves Gouesse, Jean-Paul Kerveillant, Alain Olivier, Bénédicte Darras Ripia, Véronique Le Scaon, Marie-Christine Camenen, Brigitte Brémaud, Thierry Sclaminec et Jocelyne Kervella-Lainé.

Correspondant à la Mairie : Jean-Jacques Kérourédan



Photo : Philippe SANDRIN

La commission Communication et culture

Elle s'occupe principalement des outils de communication de la commune, Le Tal ar Sonerien, l'agenda, le site internet, la page Facebook, afin de véhiculer les informations vers les Plozévétiens (même habitant loin de la commune) en préservant la neutralité des médias à sa disposition.

Elle s'occupe aussi de la promotion des expositions, actions culturelles, qui peuvent s'organiser sur le territoire de la commune, et plus largement si nécessaire.

Membres : Rémy Strullu, Philippe Sandrin, Jean-François Jaffry, Brigitte Brémaud, Claudie Guénolé, Thomas Le Reun et Jean-Marc Jaouen.



Photo : Alain GALLÉ

La commission Finances

- Préparation du budget communal en lien avec chaque commission
- Définition de l'évolution des taux d'imposition communaux
- Suivi budgétaire
- Préparation des décisions modificatives dans le cours de l'année
- Études prospectives évaluant les incidences sur les finances communales des décisions des élus municipaux
- Analyse de la situation financière de notre commune et comparaison avec les communes de même dimension
- Rencontres des partenaires : trésorier public, banques...

Membres : Pierre Plouzenec, Jean-Bernard Yannic, Gaby Péton, Rémy Strullu, Annie Marzin, Philippe Sandrin et Jocelyne Kervella-Lainé



Photo : Tous droits réservés

La Commission d'Appel d'Offres (CAO)

Elle examine les candidatures et les offres en cas d'appel d'offres pour les marchés publics, élimine les offres non-conformes à l'objet du marché, choisit l'offre économiquement la plus avantageuse en lien avec les critères fixés pour le marché, a le pouvoir de déclarer un appel d'offres infructueux.

Elle doit donner son avis pour l'engagement d'une procédure négociée par la personne responsable des marchés au sein des services de la Mairie et intervient obligatoirement en fin de procédure.

C'est la CAO qui attribue le marché au vu d'une proposition de classement des offres, réalisé par le pouvoir adjudicateur c'est-à-dire la Mairie en tant que Collectivité territoriale).



Photo : Philippe SANDRIN

Membres : Jean-Bernard Yannic, Jean-françois Jaffry, Brigitte Brémaud et Thomas Le Reun.
Bénédicte Darras Ripia, Marie-Christine Camenen, *Correspondante à la Mairie : Oanell Cabillic*

Les conseillers délégués

- Alain Olivier : chargé de la mise en oeuvre du PADD (Plan d'aménagement et de développement durable)
- Véronique Le Scaon : chargée du cadre de vie et du fleurissement
- Claudie Guénoilé : chargée de la culture et de la lecture publique



Photo : Raymond CHIMIER

Alain Olivier



Photo : Philippe SANDRIN

Véronique Le Scaon



Photo : Raymond CHIMIER

Claudie Guénoilé

Les conseils municipaux

Les conseils municipaux sont affichés en mairie et annoncés dans la presse. Ils se déroulent en séance publique. Chaque citoyen peut y assister.

Les comptes-rendus sommaires de conseil municipal sont affichés en mairie et disponibles sur le site Internet www.plozevet.fr.

Les conseillers représentant la commune au sein d'organismes extérieurs

- SDEF (Syndicat d'électrification du Finistère) : Jean-Bernard Yannic, Jean-Paul Kerveillant, Marie-Christine Camenen, Alain Olivier
- Conseil d'administration du Collège Henri le Moal : Pierre Plouzennec, Gaby Peton, Françoise Bocquet, Thomas Le Reun
- Conseil portuaire de Pors Poulhan : Pierre Plouzennec, Philippe Sandrin, Jean-François Jaffry
- CNAS (Centre national d'action sociale) : Gaby Peton, Françoise Bocquet
- Correspondant défense : Jean-Bernard Yannic
- Délégué sécurité routière : Alain Olivier
- Représentant au conseil d'administration de l'OTHPB : Rémy Strullu
- Référent prévention déchets : Marie-Christine Camenen



Photo: Alain GALLES

PERMANENCES DES ÉLUS À LA MAIRIE

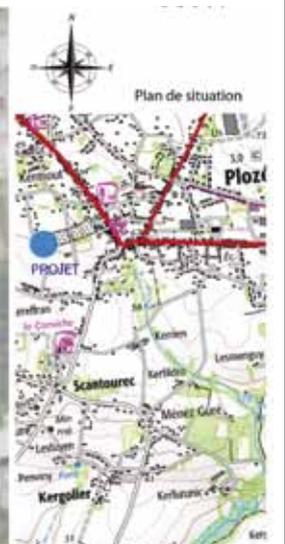
Lundi	10h30 à 12h00	Gaby Peton, Action sociale et affaires scolaires
Mardi	10h30 à 12h00	Jean-Bernard Yannic, Travaux
Mercredi	10h30 à 12h00	Philippe Sandrin, Communication et culture
Jeudi	10h30 à 12h00	Annie Marzin, Urbanisme et environnement
Samedi	10h30 à 12h00	Rémy Strullu, Vie associative et sportive

Lotissement communal Hameau de la Baie

A l'heure où nous mettons sous presse, le prix au m² des terrains du Hameau de la Baie n'est pas encore déterminé.

Il sera communiqué sur le site Internet de la commune début juillet.

Les fiches de réservation sont disponibles en mairie et sur www.plozevet.fr.



Finances communales

Comptes administratifs 2013 et budget général 2014

LE COMPTE ADMINISTRATIF FONCTIONNEMENT 2013 :

Le résultat comptable de l'exercice 2013 est satisfaisant tant en fonctionnement qu'en investissement.

Les éléments remarquables sont, en ce qui concerne le fonctionnement :

- Le bon niveau de contribution de la section aux investissements.
- La bonne maîtrise des charges à caractère général.
- Des charges financières extrêmement faibles.

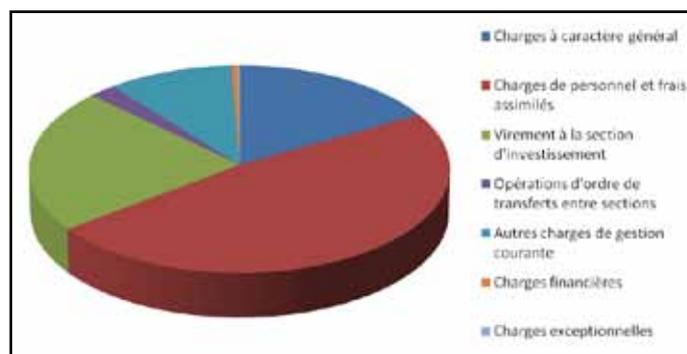
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Libellé	CA 2013
Charges à caractère général	406 046 €
Charges de personnel et frais assimilés	1 157 587 €
Virement à la section d'investissement	542 965 €
Opérations d'ordre de transferts entre sections	52 087 €
Autres charges de gestion courante	243 107 €
Charges financières	12 827 €
Charges exceptionnelles	3 648 €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	2 418 267 €

- Des charges de personnel plutôt élevées mais desquelles il conviendrait de déduire plus de 110 000 € de recettes directes (portage de repas, régie, recettes externes).

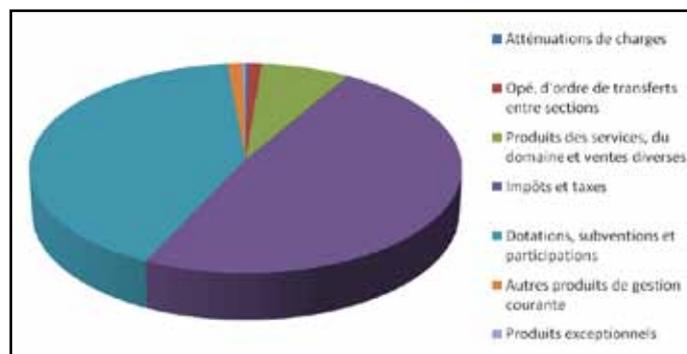
En ce qui concerne l'investissement :

- Un haut niveau d'autofinancement.
- La perception d'un montant élevé de subventions d'investissement.
- La réalisation d'un emprunt de 500 000 €.
- Un résultat financier très positif.



RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Libellé	CA 2013
Atténuations de charges	4 816 €
Opérations d'ordre de transferts entre sections	26 505 €
Produits des services, du domaine et ventes diverses	174 394 €
Impôts et taxes	1 173 738 €
Dotations, subventions et participations	1 003 417 €
Autres produits de gestion courante	29 204 €
Produits exceptionnels	6 181 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	2 418 267 €



LE COMPTE ADMINISTRATIF INVESTISSEMENT 2013 :

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Libellé	CA 2013
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	350 778 €
Opérations d'ordre de transferts entre sections	26 505 €
Emprunts et dettes assimilées	40 423 €
Immobilisations incorporelles	52 760 €
Subventions d'équipements versées	56 250 €
Immobilisations corporelles	1 275 349 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	1 802 065 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT

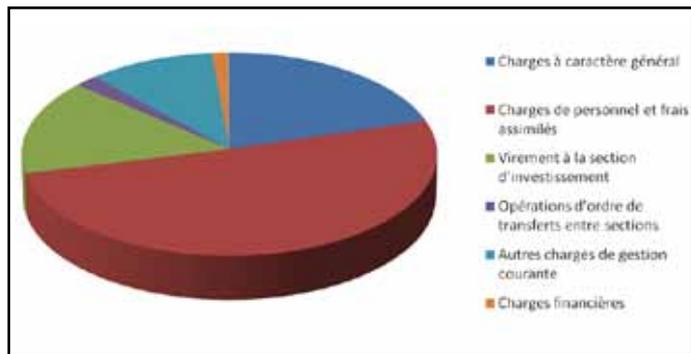
Libellé	CA 2013
Virement de la section de fonctionnement	542 965 €
Opérations d'ordre de transferts entre sections	52 087 €
Dotations, fonds divers et réserves	727 769 €
Subventions d'investissement	1 000 259 €
Emprunts et dettes assimilées	500 000 €
Immobilisations	1 554 €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	2 824 635 €

Résultat (Recettes - dépenses)	1 022 570 €
---------------------------------------	--------------------

LE BUDGET PRIMITIF 2014

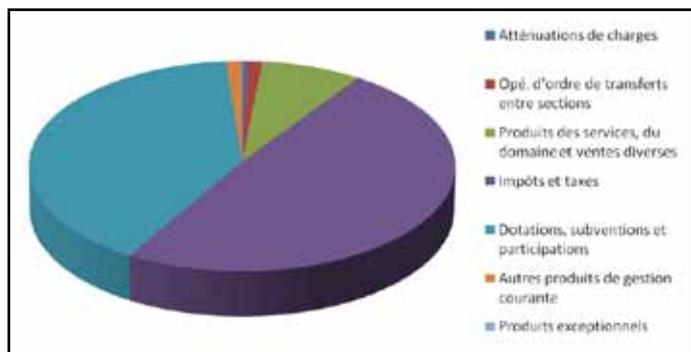
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Libellé	proposition 2014
Charges à caractère général	491 800 €
Charges de personnel et frais assimilés	1 220 000 €
Virement à la section d'investissement	365 587 €
Opérations d'ordre de transferts entre sections	44 650 €
Autres charges de gestion courante	250 200 €
Charges financières	31 000 €
Charges exceptionnelles	3 000 €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	2 406 237 €



RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Libellé	proposition 2014
Atténuations de charges	10 100 €
Opérations d'ordre de transferts entre sections	28 000 €
Produits des services, du domaine et ventes diverses	191 300 €
Impôts et taxes	1 177 557 €
Dotations, subventions et participations	969 080 €
Autres produits de gestion courante	29 000 €
Produits exceptionnels	1 100 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	2 406 237 €



Le budget primitif fonctionnement 2014 ne prévoit pas d'évolution sensible des différents postes.

Malgré des taux d'imposition parmi les plus bas du département, la municipalité a fait le choix de ne pas relever la fiscalité. Si les recettes continuent à progresser en raison d'une évolution dynamique des bases, il ne demeure pas moins que nous devons rester prudents

dans les années à venir sous peine de perdre le bénéfice de dotation de péréquation en raison d'un effort fiscal trop faible.

Les charges de personnel seront en progression en raison du renforcement de nos services dans le secteur périscolaire, notamment suite à la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires.

INVESTISSEMENT :

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Libellé	proposition 2014
Opérations d'ordre de transferts entre sections	28 000 €
Emprunts et dettes assimilées	67 476 €
Immobilisations incorporelles	120 000 €
Subventions d'équipements versées	115 000 €
Immobilisations corporelles	2 517 000 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	2 847 476 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT

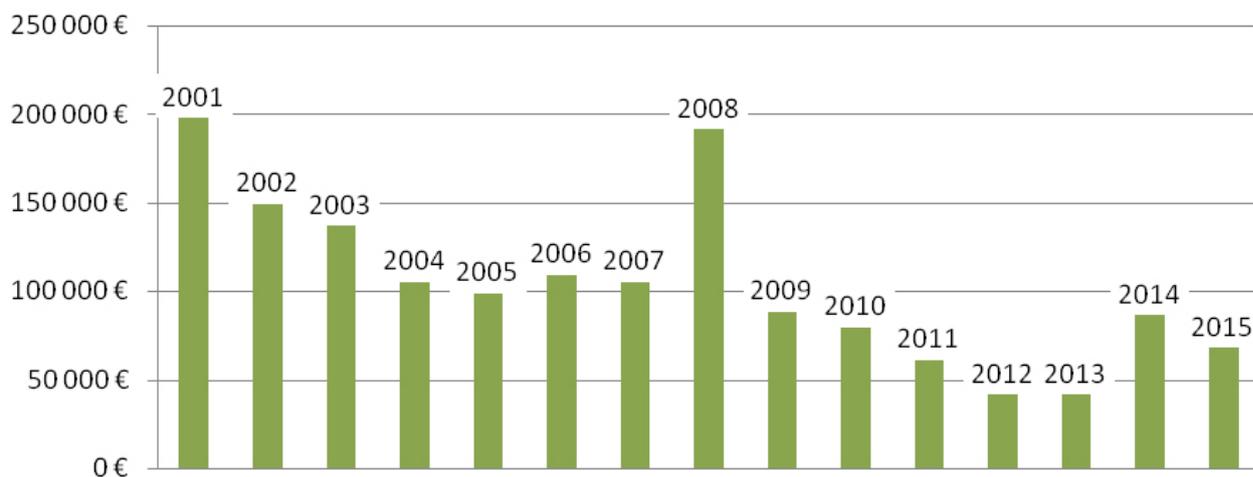
Libellé	proposition 2014
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	479 604 €
Virement de la section de fonctionnement	365 587 €
Produits des cessions	210 000 €
Opérations d'ordre de transferts entre sections	44 650 €
Dotations, fonds divers et réserves	765 965 €
Subventions d'investissement	192 000 €
Emprunts et dettes assimilées	764 569 €
Immobilisations	25 100 €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	2 847 476 €

ÉVOLUTION DE LA DETTE :

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des annuités sur 15 ans. On note la tendance à l'allègement de la dette. Les éléments remarquables de la courbe sont les suivants :

- 2006 : emprunts contractés pour la réalisation de l'espace Pierre Trépos.
- 2008 : remboursement par anticipation d'un emprunt à taux variable à hauteur de 90 000 €.
- 2014 : emprunt contracté pour le financement du gymnase.

Annuité de la dette depuis 2001 (Intérêts et capital)



SITUATION COMPARÉE DE LA COMMUNE DE PLOZÉVET par rapport aux autres communes françaises de taille équivalente selon les données de gestion 2012 (Sources Bercy)

en tenant compte des recettes perçues au titre des résidences secondaires, qui représentent 33 % des logements de la commune contre 10 % pour la moyenne nationale.

Notons que les chiffres moyens des recettes et des bases fiscales en euros par habitant doivent être interprétés

Il en découle une surestimation d'environ 20 % de la pression fiscale par habitant. ■

Endettement	Euros par habitant	Moyenne de la strate
Encours de la dette au 31/12/N	232	716
Annuité de la dette	17	93
Elements de Fiscalité	Euros par habitant	Moyenne de la strate
Potentiel fiscal 2011 (population = habitants)	515	654
Bases nettes imposées au profit de la commune		
Taxe d'habitation (y compris THLV)	1 447	1 136
Foncier bâti	1 037	1 007
Foncier non bâti	39	30
Réductions de bases accordées sur délibérations		
Taxe d'habitation (y compris THLV)	104	56
Taux	Taux voté	Taux moyen de la strate
Taxe d'habitation (y compris THLV)	10,03%	12,65%
Foncier bâti	14,06%	17,75%
Foncier non bâti	34,35%	51,49%
Produits des impôts locaux		
Taxe d'habitation (y compris THLV)	145	144
Foncier bâti	146	179
Foncier non bâti	14	16

Expression du groupe minoritaire

Droit d'expression

Claude CONROD, Jocelyne KERVELLA LAINE et Jean-Marc JAOUEN remercient les habitants de PLOZEVET qui ont participé au scrutin du 23 mars 2014 et tout particulièrement ceux qui ont permis de les représenter au conseil municipal.

32,14 % des suffrages exprimés, ce n'est certes pas un raz de marée, mais le résultat n'est pas anodin !

Force est de constater que depuis les élections, au sein du conseil municipal, la démocratie est loin d'être pleinement épanouie et sereine. Dans un passé très récent, trop d'invectives, de mises en cause personnelles n'ont pas permis de véhiculer sa meilleure image !

A aucun moment, il faut le souligner, le pouvoir municipal majoritaire ne consulte la minorité avant de soumettre

un projet à la décision du conseil municipal. Toutes les délibérations sont ficelées par un bureau municipal qui se réunit régulièrement sans que quiconque soit tenu au courant de ce qui s'y passe.

Pour vous représenter, nous serons attentifs à la prise en compte des différents dossiers et à leur traitement réel. Nous vous alerterons, si nous pensons que la réflexion et l'action prennent des chemins qui ne feraient pas avancer notre commune.

Quoi de neuf à Plozévet? De nouveaux projets? Aucun : Office du Tourisme, aménagement de la Mairie, réaménagement du Centre Bourg, Chemin de la Corniche, Maison des Assistantes Maternelles (MAM), Lotissement de la Baie sont tous des réalisations en cours ou des projets issus de la dernière mandature.

Mais qu'en est-il des villages, de notre côte, des autres services et surtout, quels nouveaux projets pour le réel bien-être des habitants de toute la commune? Nous soumettrons dans les commissions, et pour mieux vous représenter, nos projets issus des échanges avec vous et des idées apportées pour construire notre action. C'était notre engagement, nous le respecterons.

Pour conclure, nous pensons que le pouvoir municipal majoritaire devra accepter d'écouter la minorité et lui témoigner le respect dû aux électeurs qu'elle représente. La réciproque s'imposera alors naturellement !

Merci enfin à tous les membres de l'association "PLOZEVET Autrement" et à son Président qui continuent à œuvrer pour nous soutenir et à travailler pour votre information. ■

Expression du groupe majoritaire

Le Conseil municipal à pied d'œuvre

Sitôt l'élection achevée, l'équipe de la majorité municipale s'est remise au travail. Confortée par le résultat de votre vote, elle remercie les plozévetiennes et les plozévetiens qui lui ont témoigné leur confiance.

Après le temps des projets et des promesses, arrive celui de leur mise en œuvre. Il revient alors à la majorité, la responsabilité d'assumer son programme et d'honorer ses engagements, même si parfois, après l'excitation de la campagne électorale, la réalité peut rattraper des candidats trop enthousiastes.

Les commissions sont constituées et ont repris leurs dossiers. Notre programme est notre feuille de route et, comme lors des mandats précédents, chacun pourra juger de ce qui a été fait et de ce qui ne l'a pas été. Les 20 conseillers de la liste « Plozévet, citoyenne et solidaire » sont pleinement investis dans leurs nouvelles fonctions. Ils sont à votre écoute au quotidien pour faire

progresser la commune, prendre en compte vos difficultés et tenter d'y apporter des solutions. Ils le savent, gérer une commune c'est porter les projets qui préparent l'avenir mais avant tout, c'est être attentif au bien-être de ses concitoyens. Évidemment, nous n'avons pas la prétention de tout régler. L'ordinaire d'une mairie consiste souvent à s'occuper de conflits de voisinage, d'incivilités, etc. mais aussi, de conseiller et soutenir des administrés dans des moments importants, voire difficiles, de leur vie. C'est leur prêter une oreille attentive et, si possible, compréhensive.

En tant qu'échelon administratif, la commune est, dit-on, menacée. Il est vrai que l'intercommunalité semble à bien des égards, correspondre à une échelle pertinente pour l'exercice des compétences techniques, qu'elle permet la mutualisation des moyens et assure une certaine solidarité entre les habitants d'un même bassin de vie. Pourtant, si le contribuable qui

sommeille en chacun de nous, appelle à la rationalisation de l'organisation territoriale, nous témoignons toujours un profond attachement et un sentiment d'appartenance à notre commune. Ce sentiment et cette confiance seront justifiés et mérités tant que la commune saura conserver une approche avant tout humaine de sa relation avec sa population. Pour échanger, nous attendons vos réactions sur www.facebook.com/Plozevet2014 ou <http://lgupp.free.fr/Plozevet2014> ■

Les textes prévoient que, dans les communes de plus de 3500 habitants, lorsqu'existe un bulletin communal, celui-ci doit s'ouvrir à l'expression de l'opposition municipale. Nous avons jusqu'à présent considéré que le Tal ar Sonerien ne devait pas être le lieu de polémiques partisans. Néanmoins, bien que la commune de Plozévet ne soit pas concernée par ce seuil, la liste "Plozévet, citoyenne et solidaire" a décidé de permettre à l'opposition de s'y exprimer.

Fleurissement de la commune

Plozévet Complice de la nature

Notre commune a recours à plusieurs techniques pour favoriser le développement durable, la biodiversité et la protection de l'environnement.

Comme le paillage qui permet d'utiliser les résidus de tailles ; il favorise le maintien de l'humidité et limite l'arrosage. L'utilisation de la binette pour l'entretien de la voirie au centre bourg est une alternative au désherbage chimique. Des nichoirs, des ruches, des hôtels à insectes et papillons sont installés dans les espaces verts et des panneaux informent sur la gestion différenciée. La récupération d'eau de pluie, l'arrosage automatique, l'arrosage en matinée participent à une meilleure gestion de l'eau.

Des actions sont parallèlement menées en collaboration avec la population et le service Espaces Verts. Des sachets de graines de prairies naturelles et fleuries sont disponibles en Mairie, le mélange de plantes est choisi pour attirer les abeilles. Des suspensions ou jardinières sont offertes aux commerçants pour égayer le bourg en cette période estivale.



Photo ci-dessus : un hôtel à insecte

Plusieurs concours sont au programme tout au long de l'été : Le concours de fleurissement participe à l'attractivité de la commune auprès des touristes et des habitants, grâce au travail sur la qualité des espaces publics et du cadre de vie. Un grand succès car cette année, 30 mains vertes participent à ce concours dans les 6 catégories réunies.

Le concours du potager et celui du plus gros potiron, ensuite, apportent un peu d'originalité et

permettent aux enfants d'y participer. Le jury, lors de son passage, remarquera le respect de l'environnement, les innovations, les couleurs et les fruits. Enfin, le concours d'épouvantails permettra de découvrir très prochainement sur la commune, le choix de l'originalité et le bon choix de matériaux.

Le jardin nous remet les idées en place et nous fait vivre au rythme des saisons. ■

Inauguration

Résidence Arts et Vie

Initialement prévue pour coïncider avec les 50 ans d'Arts et Vie (2005), l'inauguration de la résidence de Plozévet a eu lieu, le 21 juin dernier, en présence d'Ambroise Guellec, ancien ministre, Annick Le Loch, députée, Michel Canévet, conseiller général et président de la CCHPB, Pierre Plouzenec, maire de Plozévet, les entreprises qui ont réalisé les travaux et les représentants des organismes* qui composent Arts et Vie.

Après 10 ans de péripéties, ce sont 80 logements, une piscine couverte, des équipements sportifs qui sont sortis de terre. Et dès le 22 juin, 400 vacanciers ont pu prendre possession des lieux, et profiter du soleil radieux et du grand

bleu de la mer en Baie d'Audierné. 400 personnes qui profiteront aussi des commerces et services de proximité de Plozévet.

Le site précédemment prévu pour l'implantation de cette résidence a été réhabilité et sera remis en culture.

Une journée "Portes Ouvertes" sera organisée après la saison afin de permettre aux Plozévétiens de découvrir les lieux. ■

* MGEN, JPA, CASDEN, MAIF, Syndicat des enseignants, UNSA, MAE

Photo ci-contre : la résidence Arts et Vie a été inaugurée le 21 juin



Photo : Philippe SANDRIN

Site Internet www.plozevet.fr

Un annuaire des professionnels en ligne

Suite à une proposition d'Anne LE CORRE, le site Internet de Plozévet accueillera bientôt une nouvelle page où seront référencés les artisans, commerçants, acteurs économiques de notre territoire, comme cela a déjà été fait pour les associations Plozévétiques. A cet effet, une liste exhaustive va être établie.

Elle sera classée par catégorie (boulangerie, garage, restauration...) et comportera les éléments suivants : nom ou raison sociale, adresse et numéro de téléphone.

Afin de vérifier et de compléter ces informations, nous demandons ici aux artisans, commerçants, acteurs économiques de nous communiquer leurs références et éventuellement l'adresse de leur site internet que nous pouvons également mettre en ligne.

Ces données peuvent être déposées ou envoyées en mairie, ou bien envoyées par courriel à l'adresse suivante : talarsonerien@plozevet.fr

Vous pourrez bientôt suivre l'évolution de cette page sur www.plozevet.fr ■



Tous droits réservés

Environnement

Nettoyages des plages

Suite aux grandes tempêtes qui ont sévi l'hiver dernier, trois nettoyages des plages ont été nécessaires dont un en partenariat avec la communauté des communes.

De nombreux bénévoles et estivants ont ratissé les plages et les abords, traquant détritiques : bouteilles plastique, filets, cordages etc ...

A chaque collecte la municipalité mais à disposition son personnel, camions, sacs et gants.

Par ailleurs, les bacs à marée disposés le long de la côte par la communauté des communes sont à disposition des promeneurs pour déposer les déchets qu'ils collectent au cours de leurs balades. ■



Photo : Tous droits réservés

Centre d'Incendie et de Secours de Plozévet

Un nouveau véhicule au C.I.S.

Après plusieurs demandes de la part du chef de centre auprès du S.D.I.S. et l'intervention du maire auprès du conseil d'administration, le 30 avril le centre d'incendie et de secours de Plozévet est équipé d'un V.S.A.V (Véhicule de Secours et d'Assistance aux Victimes) autrement dit une ambulance.

Le V.S.A.V. était attendu depuis plusieurs années car il permet de réaliser la totalité de l'intervention. Avant le C.I.S de Plozévet intervenait en premier secours mais ne pouvait pas faire le transport (il était réalisé par un CIS voisin) ce qui était frustrant pour les pompiers de Plozévet.



Photo ci-dessus : le nouveau Véhicule de Secours et d'Assistance aux Victimes du Centre d'Incendie et de Secours de Plozévet

Le V.S.A.V. a déjà réalisé 25 sorties sur le mois de mai 2014, ce qui prouve

qu'il était justifié. Ce nouveau véhicule va être un élément motivant pour

l'ensemble des sapeurs-pompiers. ■

Football

La Ploz accède en DHR

Après trois tentatives avortées, la PLOZ accède enfin au niveau supérieur : la DHR (Division Honneur Régionale).

Durant la prochaine saison, les déplacements seront certainement plus longs (le calendrier des matches n'est pas encore connu), mais un super challenge attend les joueurs de la PLOZEVETIENNE.

Bien entendu, le maintien est le principal objectif de l'équipe et des dirigeants... Mais sait-on jamais ?

Les responsables du club misent sur la jeunesse issue de l'école de foot, encadrée par quelques joueurs expérimentés, pour permettre aux supporters, si nombreux, de passer d'excellents moments.. ■



*Photo ci-dessus, accroupis de gauche à droite : Frédéric Le Scaon
Loïc Lemoine - Marvin Quéré - Tanguy Strullu - Raphaël Kérisit
Debouts de gauche à droite : Gilles Le Goff (arbitre) - Ilan Bernard
Nicolas Magnaux - Mathias Guénolé - Gauthier Strullu
Pascal Piscitelli - Eric Raphaelen*

Photo : Tous droits réservés

Jeunesse

Chèque Sport

Pour inciter les adolescents à poursuivre ou à reprendre une discipline sportive, le conseil régional a mis en place un "chèque sport" d'une valeur de 15 euros.

Favorable à cette mesure en direction de la jeunesse Plozévétienne, la municipalité a décidé d'attribuer la même somme en complément du "chèque sport" régional pour l'année en cours. Pour bénéficier en 2014 de ce complément, les bénéficiaires doivent s'inscrire

en mairie avant la fin juillet 2014. Pour la saison 2014-2015 le dispositif du conseil régional est reconduit pour les adolescents nés en 1996-1997-1998-1999.

Ils devront télécharger le "chèque sport" régional avant fin mai 2015. ■

Les Océanes Majorettes

Les bras chargés de coupes !

Les Océanes majorettes sont revenues les bras chargés de coupes de leur déplacement en Picardie, à Moreuil. Ce groupe qui n'existe que depuis deux ans et qui est entraîné par Océane, 13 ans, a osé aller se mesurer aux groupes les plus expérimentés sur la terre même des majorettes.

Elles en sont revenues fières avec une 8^{ème} place sur 12 en bâton dans leur catégorie "petites" et championnes du concours dans la catégorie pompom moyenne (12/15 ans) mais rappelons que les Océanes n'ont qu'une moyenne d'âge de 9 ans. Elles ont également reçu la coupe du Fair Play pour être venues de loin défendre leurs couleurs.

Face aux autres groupes, elles ont su montrer la passion qui les anime malgré la distance géographique.

Le concours leur a permis de découvrir d'autres groupes avec des styles bien différents, et de tisser de vrais liens d'amitié avec les Amazones Beauvalaises, un groupe Picard habitué aux concours. Les Océanes ont reçu les félicitations et encouragements de différents capitaines de groupes, pour leur prestation sur le praticable.

Ce déplacement aura également été l'occasion de découvrir Amiens avec sa cathédrale, ses hortillonnages et la maison de Jules Verne. Lors du retour elles ont fait escale au Tréport pour



Photo ci-dessus : les coupes remportées par les Océanes Majorettes

y découvrir ses falaises blanches et son funiculaire. Un remerciement particulier aux parents qui ont suivi cette expédition pour que leurs filles vivent leur sport et leur passion jusqu'au bout, ainsi qu'aux sponsors qui les ont aidées à réaliser ce projet. ■

Photo : Tous droits réservés

Montrer les différences afin qu'elles suscitent moins d'indifférences

Action humanitaire au profit des orphelins du Bénin

L'action humanitaire au profit des enfants de l'orphelinat de Lokossa au Bénin, initiée par les bénévoles du comité de sauvegarde de la chapelle de St Ronan, a sollicité le public au travers d'une journée d'animation autour d'une randonnée solidaire le 22 juin 2014.

L'association a également saisi l'opportunité qui lui était offerte dans le cadre des TAP (Temps d'Activités Périscolaires) dont le thème était la découverte de l'Afrique, pour sensibiliser les enfants de l'école Georges Le Bail à la situation de ces enfants déshérités.

La projection d'une vidéo de l'orphelinat ainsi qu'un débat fructueux avec les enfants ont permis à ces derniers de mieux s'ouvrir au quotidien de leurs homologues Béninois. Leur



Photo ci-dessus : les enfants des TAP ont été sensibilisés à la situation des orphelins du Bénin et se sont exprimés à travers des écrits et des dessins

expression au travers d'écrits et de dessins, lors d'un concours organisé à cette occasion, montre combien ils ont été sensibles à cette situation.

La remise des prix a eu lieu à l'école le 13 juin dernier en présence de représentants de l'association et de la municipalité. ■

Le projet innovant de 4 lycéens (dont 2 Plozévétiens : Victor et Marie)

Une veste pour les non-voyants

Saviez-vous qu'il existe aujourd'hui en France plus de 65 000 non-voyants ? Cela représente un français sur mille environ et ils font face chaque jour à des difficultés pour se déplacer librement.

Bien sûr, des moyens de compensation leurs sont proposés. Vous connaissez sans doute la canne blanche, le chien guide et peut-être la canne électronique mais ce qui est moins connu par nous, voyants, ce sont les nombreux défauts que présentent ces solutions. Main encombrée, ne détectant pas les objets en hauteur, fatigant, coûteux, difficile et long à obtenir, entretien régulier... Les inconvénients ne manquent pas et ne sont pas de moindre envergure.

C'est pourquoi nous, 4 élèves de Terminale S-SI (Sciences de l'Ingénieur), avons mis au point, dans le cadre de notre projet interdisciplinaire, une solution technologique capable de combler ces différents défauts tout en gardant les avantages. Cela se présente sous la forme d'une veste équipée de 6 capteurs ultrasons auxquels sont



Ci-dessus : Victor Manac'h, Marie-Océane Seguin, David Fillette et Marie Miossec

associés 6 moteurs vibreurs miniatures. Le capteur détermine la distance entre l'obstacle et le non-voyant, l'information est ensuite envoyée au moteur associé qui va vibrer plus ou moins intensément selon la distance. Le porteur a le choix entre deux modes, un extérieur où la distance maximale est de 3m, et un intérieur, où elle est de 1m. Le tout est alimenté par une batterie rechargeable d'une capacité de 12h (grand merci à Manu

pour l'idée du matériel de camping).

Le projet est fonctionnel et approuvé par les personnes non-voyantes qui l'ont testé. Nous l'avons présenté aux Olympiades des Sciences de l'Ingénieur, d'abord en finale académique à Dinan, où il fut récompensé par le 1^{er} Prix et ensuite en finale nationale à Paris, où nous avons remporté le Prix de l'Innovation Technologique ainsi que la 6^{ème} place. ■

Liviou ar Vro

Les peintres exposent leurs talent

Le premier week-end de mai le foyer communal fut transformé en salle d'exposition, En effet, 25 peintres de Plozévet et des environs (certains venant de 20 à 30 km) avaient accroché leurs œuvres. Les murs étaient recouverts par près de 140 tableaux de divers formats.

La diversité était au rendez-vous. Les différentes techniques étaient représentées : huile, acrylique, aquarelle, pastel, encre... Les styles étaient variés, du classique au plus moderne, en passant par l'impressionnisme, l'expressionnisme, le surréalisme... Les thèmes étaient nombreux : marines, paysages (parfois de Plozévet), personnages, natures mortes... Il y en avait pour tous les goûts.

Le temps étant propice, les visiteurs sont venus nombreux. Parmi eux, on a pu noter la présence d'un certain nombre de peintres. Tout le monde est reparti satisfait et les compliments furent nombreux. Bref, la manifestation fut un réel succès.



Photo ci-dessus : 25 peintres ont exposé leurs œuvres au foyer communal début mai

Les touristes ne seront pas oubliés car ces peintres organisent 2 autres expositions cet été. L'une se tiendra dans le cadre champêtre de la chapelle Saint-Démet à Lesneut, l'autre prendra place au centre bourg à l'espace Kerfily.

Ces expositions dureront une semaine chacune et seront différentes l'une de l'autre.

N'en doutons pas, le succès sera également au rendez-vous. ■

Bravo aux scolaires pour leur participation

Exposition du Centenaire

Les visiteurs de l'exposition du Centenaire de la Grande Guerre et tout récemment Sylvain LE BERRE, directeur départemental de l'Office des Anciens combattants, sont unanimes à souligner l'importance et la grande qualité des travaux réalisés par les élèves des établissements scolaires de la commune : école primaire Georges LE BAIL et collègue Henri LE MOAL.

Les inscriptions portées dans le Livre d'Or de l'exposition sont là pour en témoigner.

Ce sont les "petits" des CE1-CM1-CM2 bilingues d'Arnaud CHANARD et les "grands" des quatrièmes de Brigitte BREMAUD, Michel MARTIN et Nicolas BOURHIS. Au total, près d'une cinquantaine de bonnes et enthousiastes volontés. Les premiers ont en quelques lignes résumé "la guerre" de l'un de leurs lointains arrières-arrières-grands-parents, exploré la maison familiale et ramené quantité de souvenirs d'époque. Les seconds se sont faits artistes et historiens. Deux de leurs gravures ont particulièrement attiré

l'attention des visiteurs admiratifs : une "Gueule cassée" en relief, travail collectif, et l'hommage à un marin douarneniste.

Ne manquez pas de venir admirer leurs œuvres, magnifiquement présentées, salle Jules FERRY, jusqu'au 15 juillet inclus. Il serait également dommage que vous passiez à côté d'une grande, riche et belle exposition organisée par l'UNC et la commune à la mémoire des 205 Poilus et marins plozévétiens Morts pour La France, et de leurs familles. ■

Hommage

Marcel LE FLOC'H

Conformément aux souhaits de la famille, nous ne publions pas de nécrologie.

Ce dimanche 22 août 1937...

Le jeune ministre Jean Zay était à Plozévet

Les anciens s'en souviennent encore ! Le monument « Aux Binious » fut inauguré le même jour que la dalle commémorant le naufrage du vaisseau "les Droits de l'Homme" et l'inscription "Ecole Georges Le Bail", gravée sur la façade de l'école des garçons par René Quillivic. C'est ce jour là aussi que l'école des garçons, ouverte en 1933, est devenue l'école Georges Le Bail.

Le journal "Le Citoyen" a consacré une pleine page à l'événement. Nous en avons choisi quelques extraits qui sont transcrits ci-après.

"LE CITOYEN" DU 28 AOÛT RAPPORTE :

"La commune de Plozévet a vécu dimanche des heures inoubliables. Revenant pour la première fois un ministre de la République, M. Zay, qu'elle considérait déjà d'ailleurs comme un ami, elle a tenu à voir grand à bien faire les choses. Il faut dire qu'elle a superbement réussi, au-delà de ses espérances sans doute. Au fond, pouvait-elle s'attendre à moins de l'activité créatrice de son jeune maire, M. Albert Le Bail, et de la pléiade de dévoués camarades qu'il avait réunis



Photo ci-dessus : M. et Mme Jean Zay en compagnie de la reine des Bruyères

dans un comité organisateur qui a réalisé des prodiges.

Plozévet, pays de la joie de la Bigoudennie par excellence, n'a pas failli à son renom ; pays de sonneurs aussi, nul autre ne pouvait mieux fêter que lui ces chers binious, célébrer la danse et la chanson bretonnes.

Le bourg se réveille dans une atmosphère de fête. Les maisons sont

richement décorées. A l'horizon le soleil levant est annonciateur d'une splendide journée. Le temps va, en effet être idéal. Un soleil resplendissant présidera à toutes les cérémonies, à toutes les réjouissances.

L'heure avance. La dernière main est mise aux derniers préparatifs, et le moment fixé tout est fin prêt pour recevoir dignement M. Le Ministre de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts."

L'ARRIVÉE DU MINISTRE

"A 9h30, une longue théorie de chars à bancs, d'autos, de bicyclettes fleuries et de superbes cavaliers porteurs d'oriflammes et de drapeaux, prend la route de Landudec pour aller au devant de M. Jean Zay qu'accompagne Mme Zay. La rencontre a lieu un quart d'heure plus tard à Ty Ludu.

Le Ministre est salué par MMme Albert Le Bail, député-maire, et ses adjoints ; Larquet, préfet ; Bernot, inspecteur d'académie, Lancien, sénateur, président du Conseil général ; Le Gorgeu, Guillemot ; Tanguy, sénateurs ; Perrot, député ; René Quillivic, statuaire ; Chapelier, président de la Société des Auteurs et Compositeurs de Musique de France ; Fouache, secrétaire général de la préfecture ; Séverie, chef de Cabinet du préfet. [...] →



Ci-dessus : Affiche réalisée à partir d'un bois gravé de René Quillivic

LA RÉCEPTION

C'est dans la grande salle des mariages de la maison municipale qu'a lieu la réception.

"Après les souhaits de bienvenue au Ministre, aux autorités et aux personnalités présentes par le député-maire, M. le Ministre remercie en quelques phrases et remet, avec des paroles aimables aux récipiendaires, les décorations suivantes :

Officiers de l'instruction publique : Mme Georges Le Bail et le docteur Sartre.

Officiers du mérite agricole : M. Jean Le Guellec, adjoint-maire de Plozévet.

Officiers d'académie : MM Jean Peuziat, adjoint-maire de Plozévet ; Le Naour, sculpteur à Quimper ; Nicolas, président du groupe des jeunes bretons de Penmarch ; Gouiffès, secrétaire de mairie de Plozévet.

Chevaliers du Mérite agricole : MM. Le Goff et Trépos, conseillers municipaux de Plozévet."

EXTRAIT DU DISCOURS DE M. ALBERT LE BAIL :

"[...] Mais cette journée, je tiens à le proclamer ici, n'a été possible que grâce au geste généreux d'un jeune ministre qui, à l'âge où la plupart font leurs premières armes dans la vie, s'est vu confier la direction du patrimoine



Photo ci-dessus : Une famille de Kervern se rendant à la fête

intellectuel et artistique de la France et a su conduire, maintenir et créer.

Mon ami Jean Zay aime la Bretagne. Les meilleures heures de sa jeunesse s'écoulèrent en plein cœur du pays bigouden, à Lesconil, où il avait des parents, où sur les quais les marins de son âge le tutoient affectueusement comme un ami d'enfance. Jeune député il vint à Plozévet avec la charmante compagne de sa vie dont la présence est aujourd'hui une joie pour nous. Il a su goûter le pays et se faire aimer de tous.

C'est comme ministre, et l'un des premiers ministres du Cabinet que vous venez aujourd'hui parmi nous. Nous sommes profondément sensibles à l'honneur qui est fait à notre modeste commune.

Mais si notre fierté est grande, notre joie est plus forte encore car je veux le proclamer ici, nous t'avons à Plozévet depuis longtemps décerné, mon cher Jean Zay, le titre le plus beau que nous pouvions donner à quelqu'un, celui d'ami.

C'est grâce à toi que le monument des Binious se dresse aujourd'hui dans notre commune et nous t'en sommes profondément reconnaissants."

DISCOURS DE M. JEAN ZAY Ministre de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts

"J'ai le sentiment d'occuper ma place naturelle à cette charmante fête régionaliste, si pleine de couleurs, qui magnifie la joie de vivre. Car, quelle est donc la tâche de l'éducation nationale si ce n'est de rendre aux enfants une vie plus facile et souriante, de leur enseigner la confiance et l'enthousiasme ? [...]

Nous voulons l'école saine et joyeuse. Nous voulons y introduire plus largement des cours d'éducation physique, de dessin et de chant, des exercices de plein air.

Notre effort depuis un an a permis l'augmentation du budget des beaux arts, la création de musées de folklore et le relèvement de crédits aux artistes. En assurant l'accès des vacances et d'un salubre repos à tant de modestes travailleurs qui en étaient privés, le gouvernement a rempli une grande



Photo ci-dessus : Le discours de Jean Zay

tâche humaine et sociale dont aucun observateur de bonne foi ne peut contester l'importance.

Il reste à réserver à l'art sa place légitime dans la nation, la première et la plus bienfaitrice. [...]"

Le discours se termine par un hommage émouvant à Georges Le Bail, décédé quelques mois plus tôt...

PUIS VINRENT DES MOMENTS MOINS SOLENNELS :

Le banquet, préparé par Mr et Mme Riou de l'hôtel des Bruyères, eut lieu à l'usine de La Trinité. Plus de 1400 convives y prirent part. L'Orphéon quimpérois anima le repas et le barde Gourvil chanta en breton, français et en latin. Pierre Jakez Hélias y rencontra Jean Zay qui le recommanda à Léo Lagrange comme auteur de textes pour les Auberges de Jeunesse.

Des milliers de Finistériens et des milliers de touristes gardèrent un souvenir inoubliable de cette belle journée, clôturée par une fête de nuit et un bal. ■

Histoire et Patrimoine



Photo : Tous droits réservés

Photo ci-dessus : la plaque commémorative du naufrage du vaisseau "les Droits de l'Homme", encadrée de deux fûts de canon provenant de l'Amazon, sera inaugurée ce même jour, dans l'enclos paroissial

LE MENU DU BANQUET :

Charcuterie Régionale
 Crabes à la Quillivic
 Andouille Plozévétienne
 Purée bretonne
 Tripes Penmarkaises
 Roti de veau
 Petits Pois à la Bigoudène
 Salade de Saison
 Gâteau de la Morraine
 Café – Fine
 Cidre, Vin blanc, Vin rouge,
 Bière, Limonade

Jarkuterez ar Vro
 Kranket Quillivic
 Eundouillen deuz Plozevet
 Avalou douar friquied
 Sklippou deuz Penn-marc'h
 Rost Leuë
 Pez - Bihann Vigoudenn
 Saladenn
 Goastell Mamboarn
 Kafed Hag « Lagoudt »
 Chistr - Gwinn guenn hag rhu



Photos : Tous droits réservés

Photos ci-dessus : après la réception à la mairie, le cortège prend la route de la Trinité

Découvertes à Kerzévet en 1910

Monnaies romaines

En 1910, Pierre GOYAT (1871-1924), cultivateur à Kerzévet, mit au jour un enfouissement de pièces de monnaie, alors qualifié de "trésor", dans un champ qu'il labourait, à une centaine de mètres au nord de sa ferme, au bord du chemin antique – l'actuelle rue des Pervenches en reprend une portion – menant de Pont-l'Abbé à la Trinité, où il rejoignait la voie Quimper – la Pointe du Raz. Notons que le champ n'est qu'à 500m au sud-est de ce carrefour. Par la suite, cet enfouissement fut dispersé : une grande partie des monnaies fut remise à la mairie (ou à l'école ?), la famille Goyat ne conservant que quatre pièces romaines en alliage de cuivre, présentées ci-dessous.

L'histoire de cet ensemble monétaire, postérieurement à sa découverte, est assez complexe. En 1941, dans Plozévet, *Notice sur la paroisse*, Henri Pérennès signale la découverte, à "Kersavett" de "monnaies à l'effigie de Constantin". En 1951, dans un article intitulé "Communication, Plozévet (Finistère)", Geneviève FABRE étudie dix monnaies de bronze découvertes à Plonéour-Lanvern, identifiant quatre *nummi*

de Constantin et six de Constantin II, frappés entre 320 et 333. Une quarantaine d'années plus tard, notre collègue Jean-Yves EVEILLARD se voit remettre trente monnaies provenant d'un "ensemble plus important trouvé dans un mur au bourg de Plozévet" où il reconnaît, outre un *antoninianus* de Gordien III (238-244), un lot de *nummi* frappés pour Constantin et ses fils Crispus, Constantin le Jeune et Constance, soit entre 321 et 355. L'enfouissement dont proviennent ces monnaies aurait aussi contenu des monnaies d'or, qui auraient été fondues.

Outre le fait que la découverte de monnaies antiques "dans un mur au bourg de Plozévet" est assez peu plausible, à moins d'imaginer que des monnaies provenant d'un enfouissement aient été à nouveau cachées dans le mur d'un bâtiment d'époque moderne, il convient de souligner que le lieu-dit "Kerzévet" est très proche du bourg actuel (450 m environ), au point d'avoir été pratiquement englobé par celui-ci au cours de la seconde moitié du XX^{ème} siècle. Ajoutons que l'homogénéité des

trois lots connus à ce jour renforce l'idée que nous avons là les ultimes vestiges - à moins que s'en découvrent d'autres... - d'un seul et même enfouissement monétaire de l'époque de l'empereur Constantin (début du IV^e siècle) mis au jour à Kerzévet. Si la présence de monnaies romaines du siècle précédent (Gordien III, Tacite) ne saurait véritablement surprendre, des *antoniniani* du III^e siècle se rencontrant encore dans des enfouissements du IV^e siècle, l'association d'une monnaie de l'époque de l'empereur Auguste – Octavien avait reçu du Sénat romain le titre d'Auguste en 27 avant J.-C. - à ce lot du IV^e siècle est plus étonnante. ■

Patrick GALLIOU et Gilles GOYAT

Patrick GALLIOU est professeur émérite à l'Université de Bretagne Occidentale et président de la Société archéologique du Finistère.

Pour connaître les références des publications citées, consulter le Bulletin de la Société archéologique du Finistère, tome CXXI, année 2013, p.186-189.

PREMIÈRE MONNAIE



Droit : Deux bustes adossés, à gauche celui de Marcus Vipsanius Agrippa (vers 63 avant Jésus-Christ – 12 après J.-C.), à droite celui de l'empereur Auguste, couronné de laurier ;

au-dessus de ces bustes, on lit IMP(erator), au-dessous, DIVI F(ilius).

Revers : Crocodile enchaîné à un palmier, de part et d'autre duquel se lisent COL(onia) et NEM(ausensium).

Ceci est une allusion à la conquête de l'Égypte par les Romains, menée à bien par Octavien, futur empereur Auguste (63 avant J.-C. – 14 après J.-C.), et son ami Agrippa, après la bataille d'Actium, contre les forces de Marc Antoine et Cléopâtre, (31 av. J.-C.).

Cette pièce est un *dupondius* frappé vers 10 av. J.-C. par l'atelier de Nîmes. Des vétérans de la campagne

d'Égypte ayant reçu des lots de terre dans les environs de la ville, Nîmes prit comme emblème le crocodile enchaîné.



DEUXIÈME MONNAIE



Droit : Buste couronné de laurier et drapé de l'empereur Tacite

(275-276), avec la légende grecque : A K K Λ. TAKI - TOΣ ΣEB (Autokrator Kaisaros Klaudios Takitos Sebastos, "Empereur César Claude Tacite Auguste").

Revers : aigle de face, tenant de son bec une couronne ; à gauche, on lit : ETOYC, à droite, A.

Il s'agit d'un tétradrachme de billon frappé à Alexandrie – ville d'Egypte avec port sur la Méditerranée, mais important foyer de culture grecque - pour Tacite en 275 ou 276,

lors de la première – et seule – année de son règne.



Photos : Tous droits réservés

TROISIÈME MONNAIE



Droit : Buste de Constantin II jeune, couronné de laurier et drapé à droite ; légende : CONSTANTINVS IVN N. C.

Revers : BEATA TRAN-QVILLITAS autour d'un autel surmonté d'un globe et de trois étoiles et portant l'inscription VO-TIS-XX ; de part et d'autre : C et R, à l'exergue : PLG.

C'est un *nummus* frappé en 321 pour Constantin II par l'atelier de Lyon.



Photos : Tous droits réservés

QUATRIÈME MONNAIE



Droit : Buste de Constantin couronné de laurier et cuirassé à droite ; légende : CONSTAN-TINUS AVG.

Revers : BEATA TRAN-QVILLITAS autour d'un autel surmonté d'un globe et de trois étoiles et portant l'inscription VO-TIS-XX, à l'exergue PTR.

Il s'agit d'un *nummus* frappé en 322-323 pour Constantin par l'atelier de Trèves.



Photos : Tous droits réservés

L'Arène du Graff

L'art graffiti touche à l'enfance du geste avec ses codes qui viennent directement d'un peu plus loin encore que ceux de Lascaux. Son écriture s'affiche sur des surfaces de mémoires collectives ou anonymes. Il n'occulte ni ne défigure. Il parle à un mur souvent, le traverse parfois, explose les barrières et atteint le sublime de l'autre côté du passage, seul, sous aucun regard. Son existence est inévitablement soumise à l'effacement, au recouvrement, à la destruction. L'art graffiti n'est pas reproductible. Le graffiti est comme un veilleur de l'art sur les frontières de l'insurrection.

Les Ateliers de la Cale ont organisé cet événement totalement inédit à la Pointe du Finistère en partenariat avec la commune de Plozévet, la CCHPB, On air Alternative, un engagement important de commerçants et d'artisans de Plozévet, ainsi qu'une trentaine de partenaires de Pouldreuzic, Landudec, Plovan, Plonéour Lanvern, Pont-l'Abbé, Plouhinec, Audierne, Quimper. Tous les artistes plasticiens, le groupe The Wall Factory et ELK Escape et les techniciens ont fait cadeau de leur cachet.

SAMEDI 12 AVRIL - APRÈS-MIDI

En avant-première du Festival, l'Artiste Smerf était là pour réaliser une fresque graff apposée sur le mur fronton de l'école George Le Bail. "Skool Louarn" était le thème de ce graff à dominante jaune et bleue. Smerf a réalisé un dessin préparatoire qu'il a soumis à la Municipalité. Approuvé celui-ci a été mis en œuvre : d'abord le fond, puis l'esquisse des lettres, le graff a peu à peu pris forme. La maîtrise du geste dans le maniement de la bombe, sans prendre de recul, Smerf a réalisé son graff, lui donnant en quelques traits de la profondeur et du volume.

JEUDI 24 AVRIL - 19H EXPOSITION « ACCROCHAGES CONTRADICTOIRES »

Tout a vraiment commencé au 30 Cinq La Cale Chez Mano et Véro FALAISE-RESSOUCHE, co-réalisateurs



Photos ci-dessus : un événement totalement inédit à la pointe du Finistère

du Festival L'Arène du Graff. Plus qu'un simple accrochage, ils ont proposé aux graffeurs d'investir totalement l'espace : une boîte noire avec trois murs en bâche agricole et un composé de palettes verticales. A l'intérieur, parsemé, du mobilier du quotidien (lampes, guéridons, fauteuil...). Une sorte de salle d'attente, un lieu de transit entre l'extérieur et l'Opéra à venir.

Un lieu où chaque artiste ouvrait son âme avec ses œuvres, offrait son jardin secret, laissant sa marque en prémice à la future explosion calligraphique sur la toile surdimensionnée du décor du lendemain. Un lieu secret, unique que chaque visiteur découvrirait en privilégié. A leur arrivée les graffeurs se sont appropriés les surfaces et les ont recouverte de tags... Clin d'œil aux grottes primitives... Aux arènes du Colisée...

Ensuite dans cet univers noir et blanc d'écritures, ils ont disposés leur toiles. Au centre de l'espace, comme deux

vigies en alerte sur leur territoire, deux bustes en acier du sculpteur Nico Abel, attendent le visiteur.

JEUDI 24 AVRIL - 21H PERFORMANCE

L'artiste, Soisic Pour Toujours, tatoueuse de renom a réalisé une performance inédite pour elle. Transformer en direct le corps d'un modèle en une sculpture vivante recouverte de pigments, de terre et de végétaux. Loin de la démonstration d'un savoir faire, ce moment partagé, sur un petit lopin d'herbe et assis sur des bancs, fut rempli de découvertes et de beaucoup de sensibilité. Nous assistions en direct et en gros plan à la naissance d'une œuvre. Nous étions au cœur de l'atelier de l'artiste, happé par l'extrême précision du geste, surpris parfois de n'avoir pas vu une main se métamorphosant en un éclatement de feuillage et dérouter au final de pouvoir oublier le corps du modèle, devenu tronc nouveau d'un arbre ancestral à tête de nymphe. Brocéliande n'était pas loin.

Photos : Tous droits réservés



Photos ci-dessus : performances et concerts se sont succédés tout au long de l'Arène du Graff

Cette créature pouvait retourner errer dans la lande et apparaître près d'un calvaire un soir de pleine lune.

**VENDREDI 25 AVRIL 21 H
FAIRE DESCENDRE LE GRAFFITI
DANS L'ARÈNE ET APPROCHER LE
TEMPS D'UNE SOIRÉE CERTAINES DE
SES FULGURANTES INTIMITÉS**

Au cœur de l'arène, devenue place publique, nous attendions face à une toile blanche surdimensionnée, légèrement en arc. Vierge de toute écriture et toute à habiter. Devant, comme une tour de garde, une structure en acier, une mémoire de friches industrielles, un îlot flottant, une particule égarée. Et soudain, transportés sur des motos les graffeurs font leur entrée, visages cachés sous des masques de catcheurs. Bombes à la main ils entament leur premier recouvrement en tags pour marquer les territoires. La musique s'emballa pour déjà amorcer le deuxième recouvrement de la toile : formes et personnages apparaissent,

petites histoires courtes qui surgissent, s'entrecroisent.

Vient le troisième recouvrement pour l'image finale. Recouvrement collectif comme une ode aux gestes de l'enfance et à l'insoumission, comme un road movie sur les traces d'Alice. Durant deux heures ils ont baladé leur corps sans visages, offert leurs âmes tribales en pâte, lâché des monceaux de vie surgissant par moment sous les jaillissements des soudures à l'arc.

Ce soir chacun a vu ce qu'il a voulu voir enveloppé dans le même univers musical qui ouvrait encore plus haut ce premier voyage "opéresque".

**SAMEDI 26 AVRIL - 21H
CONCERT DE CLÔTURE : CARTE
BLANCHE À THE WALL FACTORY
AVEC ELK ESCAPE**

The Wall Factory. Mik Le Mur auteur, compositeur, interprète, comédien, fidèle et présent depuis huit ans sur

les créations des Ateliers de la Cale. Il devait être là. Il était là comme graffeur musical.

P.S.

Vendredi 25 Avril. Beau fixe jusqu'à 19h. 20H30, avis de légère tempête... Mais la magie opéra. Deux cent spectateurs étaient présents, bravant les éléments. Moments d'intense émotion et de fusion pendant plus de deux heures entre public, graffeurs, musiciens, figurants, techniciens et bénévoles. A la fin une seule phrase sur toutes les lèvres : "on l'a fait !" Sous des trombes d'eaux le démontage pouvait commencer. Mouillés jusqu'aux os, mais le cœur à l'ouvrage.

Rendez-vous pris pour l'Édition Zéro plus 1 les 7, 8 et 9 Mai 2015. Merci à tous. ■

Véro et Mano FALAISE-RESSOUCHE



Photo ci-dessus : les CP-CE1 ont remporté le 1^{er} prix du concours Kan ar bobl avec la chanson Ul labousig er c'hoad

"On a appris Ul labousig er c'hoad en classe. C'est une chanson du pays bigouden. On a chanté à Trégunc d'abord, puis à Pontivy. Il y avait beaucoup de public dans la salle, et des micros sur la scène ! On a gagné ! On a eu une coupe en terre cuite. On a eu aussi un diplôme de félicitations avec Monsieur le Maire. On a chanté devant le jury, devant le public et devant Monsieur le Maire ! On aime bien cette chanson."

Réalisé par les CP

"On a chanté Ul labousig er c'hoad." *Sidi*
"On a chanté Ul labousig er c'hoad devant le jury." *Alix*
"C'était bien." *Ismaël*
"J'ai eu peur sur la scène." *Manon*
"On a gagné une deuxième fois." *Esther*
"On a gagné." *Auriel*
"On a eu un diplôme de félicitations." *Yaëlle*
"Monsieur le Maire est venu nous voir." *Sterenn*
"Il y avait beaucoup de monde dans la salle." *Célia*
"Kan ar bobl est un concours de chant en breton." *Noan*
"La salle était remplie de public." *Jane*
"On a chanté deux fois : une fois à Trégunc et une fois à Pontivy." *Simon*
"C'était bien parce que c'était drôle !" *Maël*
"J'aime bien cette chanson." *Kaëlig*
"Alix et Simon ont présenté Ul labousig er c'hoad en Breton et en français." *Enora*

Réalisé par les CE1

"Desket hon eus ul labousig er c'hoad er c'hlas. Ur ganaouenn eus bro Vigouden eo. Kanet hon eus e Tregon e penn kentañ, hag e Pondi. Bez e oa kalz a bublik, ha mikroioù war al leurenn. Aet eo ar maout ganeomp! Ur gib pri hon eus bet. Un diplom gourc'hemennoù hon eus bet ivez gant an Aotrou Maer. Kanet hon eus dirak ar jury, dirak ar publik ha dirak an Aotrou Maer! Plijet hon bet gant ar ganaouenn-mañ."

Savet gant ar re CP

"Ni hon eus kanet ul labousig er c'hoad." *Sidi*
"Dirak ar jury hon eus kanet ul labousig er c'hoad." *Alix*
"Plijus e oa." *Ismaël*
"Aon 'meus bet war al leurenn." *Manon*
"Aet eo ar maout gneomp ur wech c'hoazh." *Esther*
"Aet eo ar maout ganeomp." *Auriel*
"Ni hon eus bet un diplom gourc'hemennoù." *Yaëlle*
"An aotrou Maer a zo deuet da well ac'hanomp." *Sterenn*
"E-barzh ar sal e oa kalz a dud." *Célia*
"Kan ar bobl a zo ur c'henstrivadeg kan e brezhoneg." *Noan*
"Ar sal a oa leun a bublik." *Jane*
"Kanet hon eus div wech: ur wech e Tregon hag ur wech e Pondi." *Simon*
"Plijus e oa peogwir e oa fentus !" *Maël*
"Plijet on bet gant ar ganaouenn." *Kaëlig*
"Alix ha Simon o deus kiniget ul labousig er c'hoad e galleg hag e brezhoneg." *Enora*

Savet gant ar re CE1

Photo : Tous droits réservés

LE PROGRAMME DU CENTRE CULTUREL AVEL-DRO



EVELYNE GALLET - CHANSON AU VITRIOLE

Cabaret - Chanson française

Evelyne Gallet, cette tornade scénique qui se moque des codes et des conventions, est - malgré son nom - loin d'être lisse. C'est un comprimé effervescent d'auto-dérision qui fait du bien, un concentré de talent, qui emmène dans son sillage le public charmé par sa verve, son charisme et sa gouaille qui dynamite l'univers de la chanson française...

VENDREDI 10 OCTOBRE À 20H30 - Organisé par Dihun



6 PIEDS SUR TERRE - CIE LAPSUS - FESTIVAL SPOK

Cirque - jonglage - Acrobatie - Monocycle

Cirque, briques et coquilles d'oeuf Un chariot couine. Eux, ils poussent, insoucians. Ensemble, ils s'inventent des terrains de jeu faits de « briques » et de broc. Ils montent des tours (bancales), des ponts (fragiles), des monuments (tordus). Tout se casse la gueule, évidemment. Les corps valdinguent, les massues volent, le monocycle zigzague, les torgnoles se perdent et les oeufs craquent. Six paires de Pieds complices foulent cette Terre dans un désordre ludique et joyeux.

DIMANCHE 19 OCTOBRE À 17H - Organisé par Dihun



CONCERT ON AIR

Musiques actuelles

Pop, rock, electro, musiques du monde ou hip hop : le secteur des musiques actuelles propose une offre artistique riche et multiple qui ne cesse de se renouveler.

Les concerts On Air sont l'occasion pour le public de découvrir les nouveaux talents de la scène locale.

SAMEDI 1^{ER} NOVEMBRE - Organisé par On Air Alternative



CRISTINE MERIENNE - MADAME EST DANS LE JARDIN

Chanson - Harpe

Cristine a plus d'une corde... à sa harpe, et ses talents de chanteuse, d'auteur et de compositrice sont également récompensés; elle reçoit le Grand Prix du Centre de la Chanson et le prix de la Sacem pour son titre "les Chaussures". Son premier album sort en 2007 il est primé par le Grand Prix du disque du Télégramme, le deuxième "Hors-Piste", dont le portrait de couverture est dessiné par Martin Veyron sort en 2009.

VENDREDI 7 NOVEMBRE À 20H30 - Organisé par Dihun



DIDIER SQUIBAN ET ALAIN TREVARIN

Jazz - Celtique

Didier Squiban réalise un mélange de jazz et de musique celtique. Après des études de musicologie, il assouvit sa passion du jazz en créant son big band. Il participe en 1995 au projet L'Héritage des Celtes avec Dan Ar Braz. C'est à cette occasion qu'il commence à travailler avec Yann-Fanch Kemener avec qui il réalisera une discographie conséquente. 2013 voit la sortie de Molène 2 et d'un nouvel album avec l'accordéoniste Alain Trévarin Cordes & Lames.

DIMANCHE 23 NOVEMBRE À 17H - Organisé par Dihun



LA VIE DE SMISSE

Festival Théâtre À Tout Âge - Jeune Public à partir de 3 ans

Smisse, trois ans, est un aventurier du quotidien. Il teste, accompagné de Ouf le singe et Tata la tortue, la résistance des choses et des êtres, invente des mondes et les explore, rit, pleure, aime, déteste, discute, court très vite, fait l'hélicoptère, mange, dort... Côté Smisse, pour ses proches, est souvent une expérience de l'extrême. Sinon, la vie de Smisse est simple, universelle.

DIMANCHE 7 DÉCEMBRE À 17H - Organisé par Dihun



LES FLEURS DE BACH

Musique contemporaine

Les Fleurs de Bach proposent une composition originale mêlant écriture et improvisation. Les musiciennes Julie Läderbach (violoncelle) et Chris Martineau (alto, voix) s'engagent corporellement dans le jeu, qu'elles soient immobiles ou dans un déplacement, faisant émerger une forme de théâtralité.

Un elixir sonore pour instruments à cordes !

VENDREDI 19 DECEMBRE À 20H30 - Organisé par Dihun



état civil

LES NAISSANCES

		Louise LE GOFF	05/01/2014
Dean DE SA MOREIRA	24/12/2013	Mickaël QUIVORON	05/01/2014
Théo MOREAU	31/03/2014	Elie COSSALTER	06/01/2014
Leyana RIO	08/04/2014	Jean LE BERRE	14/03/2014
Yaëlle KERVEILLANT ASCOËT	21/04/2014	Bruno GOUROT	05/04/2014
Izaac LE MOAL HERRERA	14/05/2014	Michel GUILLOU	08/04/2014

LES MARIAGES

		Gérard COTTIN	22/04/2014
Marc PÉTON & Lorette MALARDÉ	09/05/2014	Maurice LANDRY	09/05/2014
Nicolas DENNIELOU & Anne-Gaëlle LE QUENTREC	07/06/2014	Bernard ROLAND	13/05/2014
		Joseph BOSSER	19/05/2014

LES DÉCÈS

		Marcel LE FLOCH	27/05/2014
Jean-Claude DUBOIS	13/12/2013	Françoise NICOLAS	28/05/2014
Aline HÉLIAS épouse LE GUELLEC	16/12/2013	Christienne PLOUZENNEC épouse PRONO	12/06/2014
Françoise LE SAINT	16/12/2014		
Marie HÉNAFF épouse BARGAIN	05/01/2014		

Liste arrêtée au 15/06/2014

AL AR SONERIED - Auprès des Sonneurs

Mairie de Plozévet - 14 rue Jules Ferry - 29710 Plozévet

Tél. : 02 98 91 30 10 - Fax : 02 98 91 40 29 - email : commune@plozevet.fr - web : www.plozevet.fr

Directeur de la publication : Pierre Plouzenec, Maire - Responsable de la rédaction : Philippe Sandrin, adjoint à la Communication et à la culture

Ont participé à la rédaction : le bureau municipal, la commission communication, les services administratifs, les Plozévétiens

Crédit photos : Raymond CHIMIER, Alan GALES, Colette LAUTREDOU, Annie LE CORRE, Pierre PLOUZENNEC, Laurence PRIME, Philippe SANDRIN, Océane TALIDEC, les associations

Imprimeur : Cloître Imprimeurs - Saint Thonan



PEFC™ 10-31-1238 / Certifié PEFC / Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. / pefc-france.org